

SOCIETE AU LUXEMBOURG**INTRODUCTION**

Le Luxembourg ne représente pas en soi une fiscalité particulièrement avantageuse, contrairement aux sociétés présentées dans nos juridictions principales. Ainsi, l'incorporation dépend d'avantages étudiés et de conditions particulières liés soit à votre situation personnelle soit à votre activité, notamment des impératifs imposés par vos clients ou fournisseurs. L'étude de votre dossier confirmera l'intérêt d'y procéder. Pour toute question, n'hésitez pas à nous contacter pour un RDV.

ECONOMIE

L'économie luxembourgeoise a été dominée par la production d'acier, mais depuis la Seconde Guerre mondiale, le gouvernement a réussi à encourager le développement d'un secteur financier diversifié. Le tourisme est également important. En Europe, le Luxembourg possède le deuxième secteur bancaire le plus important derrière Londres (près de 200 banques). Le Luxembourg est le pays le plus riche du monde selon les chiffres 2008 de la Banque Mondiale. Le pays est touché par la crise financière internationale et la croissance est négative en 2009.

FISCALITE

Le Luxembourg est un pays où la fiscalité est élevée, avec un taux marginal d'imposition des sociétés de près de 30%, un taux encore plus élevé pour les particuliers et un impôt sur la fortune. Cependant, le pays s'est spécialisé dans un type de société holding exonéré d'impôt.

Conformément au droit communautaire, la libre circulation des capitaux est la règle.

Les investisseurs étrangers se voient proposer une série d'incitations financières et fiscales. On recense notamment l'offre de terrains à des prix très favorables, possédant toutes les infrastructures publiques nécessaires (connexion à des réseaux de télécommunications et transports, approvisionnement en eau, électricité et gaz naturel) ou des aides accordées aux entreprises pour les dépenses de Recherche et Développement ou protection de l'environnement.

TYPES DE SOCIETES

Il existe plusieurs types d'entreprises pour les investisseurs étrangers :

- Société à responsabilité limitée (SARL)
- Société anonyme (SA)
- Société en nom collectif (SENC)
- Société en commandite (SECS et SECA)
- Société coopérative (SC)
- SOPARFI, Société de Participations Financières
- SICAR, Société d'Investissement à Capital Risque
- Succursale

- Bureau de représentation

La SARL est le statut d'entreprise le plus courant des moyennes et grandes entreprises. Mais la SICAR est généralement utilisée par les entreprises étrangères pour s'implanter dans le pays.

TARIFS, DÉLAIS

Taux d'imposition	<ul style="list-style-type: none"> - Impôt sur les bénéfices : 21,84% pour les entreprises dont le revenu imposable est supérieur à 15.000 € (21% auxquels s'ajoutent 4% de contribution au fonds pour l'emploi), 20,8% pour les autres. - Impôt municipal : 6,75% - Taxe sur les plus-values : 21% - Taxe sur les royalties et intérêts : 0% - Taxe sur les dividendes : 15% - TVA : 15%
Société recommandée	SARL , Société à Responsabilité Limitée
Capital social minimum	12.500 € entièrement libérés à la création
Actionnaires	Un associé minimum (SARL unipersonnelle), 450 maximum L'utilisation d'actionnaires nommée est une pratique courante.
Actionnaires étrangers	Oui
Directeurs	Un directeur minimum. Dans ce cas, un secrétaire général n'est pas obligatoire.
Holding étrangère	Oui
Obligations légales	Audit annuel des comptes obligatoire si la société dépasse une certaine taille
Création de la société, ouverture d'un compte bancaire, immatriculation à la TVA	10.600 € hors TVA
Administration, comptabilité, ...	Tarif horaire de 300 € . Il faut compter de 30 à 40 heures de travail annuel pour une société commerciale. Conseil fiscal au niveau national et international : 300 € l'heure
Services du Directeur/Actionnaires Nommée européen	Frais annuels de 850 € hors TVA par actionnaire
Services de gérants et d'un commissaire aux comptes (personnes physiques)	Frais annuels de 1.750 € hors TVA
Délai	2 semaines à compter de la réception de tous les documents
Siège social	Domiciliation commerciale Coût : 3.600 € Transfert de téléphone, fax et courrier Coût : 290 € par mois Possibilité de disposer d'un bureau physique (tarifs variant selon la demande)
Comptabilité	Bilan comptable annuel, compte de profits et pertes et annexe obligatoires, sur la base d'un nombre estimé de factures mensuelles et d'une prévision du chiffre d'affaires annuel. Coût : 300 € par mois Les frais pour les plus grandes sociétés peuvent varier.

COMPTABILITÉ

En conformité avec les pratiques standards dans l'UE, les sociétés doivent s'enregistrer et soumettre des comptes annuels aux autorités réglementaires. Des audits annuels sont obligatoires.

NOTRE INTERVENTION

Nos consultants assurent l'intégralité du suivi jusqu'au démarrage effectif de votre activité. Nous intervenons à plusieurs niveaux dans la création de votre société au Luxembourg :

- Rédaction des différents actes juridiques et enregistrement de la société
- Obtention de tous les documents certifiés et notariés
- Accompagnement à chaque étape et suivi de votre dossier
- Assistance et conseil personnalisé
- Ouverture du compte bancaire

France Offshore offre également la possibilité de gérer l'intégralité des démarches à distance et vous permet ainsi de ne pas vous déplacer.

COMMENT PROCÉDER ?

Dans un premier temps, nous vous recevons pour une consultation gratuite dans nos bureaux parisiens afin de faire un point de votre situation et déterminer la juridiction qui vous convient le mieux.

A la suite de cet entretien, un devis vous est présenté.

Nous lançons la procédure de création de la société dès réception de tous les documents nécessaires.

Notre cabinet se situe à l'adresse suivante :

France Offshore
52, avenue Victor Hugo
75016 Paris
Tel. 01.43.73.29.20